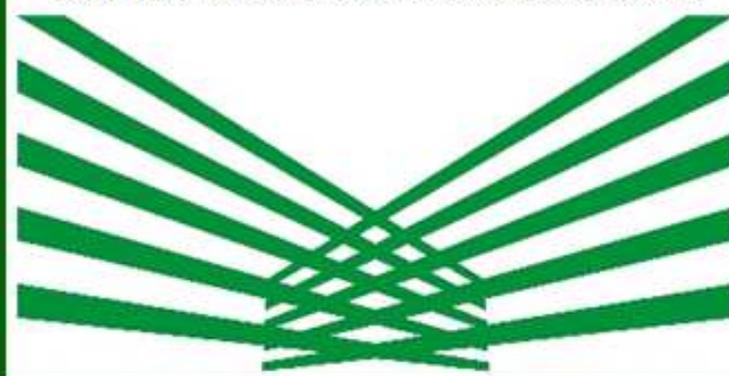


PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

REVUE IVOIRIENNE DE PHILOSOPHIE ET DE SCIENCES HUMAINES



Volume V - Numéro 9

Juin 2015

ISSN : 2313-7908

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines

Directeur de Publication : Prof. Doh Ludovic FIÉ

Boîte postale : 01 BP V18 ABIDJAN 01

Tél : (+225) 03 01 08 85

(+225) 03 47 11 75

(+225) 01 83 41 83

E-mail : administration@perspectivesphilosophiques.net

Site internet : [http:// perspectivesphilosophiques.net](http://perspectivesphilosophiques.net)

ISSN : 2313-7908

Perspectives Philosophiques n°009, Premier semestre 2015

Directeur de publication : **Prof. Doh Ludovic FIÉ**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef : **M. N'dri Marcel KOUASSI**, Maître de Conférences
Rédacteur en chef adjoint : **M. Assouma BAMBA**, Maître de Conférences
Secrétaire de rédaction : **Dr Blé Silvère KOUAHO**, Maître-Assistant

COMITÉ DE REDACTION

: **M. Abou SANGARÉ**, Maître de Conférences
: **M. Donissongui SORO**, Maître de Conférences
: **M. Kouassi Edmond YAO**, Maître de Conférences
: **Dr Alexis KOFFI KOFFI**, Maître-Assistant
: **Dr Kouma YOUSOUF**, Maître-Assistant
: **Dr Lucien BIAGNÉ**, Maître-Assistant
: **Dr Nicolas Kolotioloma YEO**, Maître-Assistant
: **Dr Steven BROU**, Maître-Assistant

Trésorier : **Dr Grégoire TRAORÉ**, Maître-Assistant
Responsable de la diffusion : **M. Antoine KOUAKOU**, Maître de Conférences

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Aka Landry KOMÉANAN, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
M. Antoine KOUAKOU, Maître de Conférences, Métaphysique et Éthique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. David Musa SORO, Professeur des Universités, Philosophie ancienne, Université Alassane OUATTARA
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Jean Gobert TANOI, Professeur des Universités, Métaphysique et Théologie, Université Alassane OUATTARA
M. Kouassi Edmond YAO, Maître de Conférences, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
M. N'Dri Marcel KOUASSI, Maître de Conférences, Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Yahot CHRISTOPHE, Professeur des Universités, Métaphysique, Université Alassane OUATTARA

SOMMAIRE

1. La société digitale et les racines de la cybercriminalité, Tiéba KARAMOKO.....	1
2. Lecture spinoziste de l'idéal panafricain de Kwame NKRUMAH, Nathalie DON.....	20
3. De l'idée d'une philosophie africaine à la problématique de l'africanité, Donyo Koffi AGBENOKO	38
4. Système capitaliste et déconstruction de la famille, Django KOUAME.....	50
5. Le fondement kantien des mathématiques, Bernard Yao KOUASSI	64
6. Statut de chef de ménage et a-parentalité au Bénin : les OEV du SIDA en intégration, Gilles Expédit GOHY.....	84
7. La "confucianisation" de l'environnement sociopolitique chinois depuis 1978, un modèle de système politique applicable aux tiers- monde, Irié Severin ZAN BI.....	118
8. Les marchés de Libreville: situation socio-géographique et typologie générale. Pour une application de la méthode d'observation, René Casimir Zoo EYINDANGA.....	136
9. Le renouveau de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (1992-2008), Tanoh Raphaël BEKOIN.....	158
10. La rhétorique des passions dans le livre biblique de Job, Loukou Fulbert KOFFI.....	179
11. L'emphase dans le récit : une vue de la diaphore et de la PFP dans <i>Eve et L'enfer</i> de Houevi Georgette TOMÈDÉ, N'GUESSAN KOUADIO.....	195
12. Héroïsme épique et représentation de la figure féminine : la femme et le destin de SOUNDJATA dans <i>L'épopée mandingue</i> de Djibril Tamsir NIANE, Jacques Raymond Koffi KOUACOU.....	216
13. Quand l'Afrique voyage, l'Europe se "provincialise". Esquisse d'une historiographie de l'exotisme à rebours dans la littérature viatique africaine, Jean Francis EKOUNGOUN.....	232

LIGNE ÉDITORIALE

L'univers de la recherche ne trouve sa sève nourricière que par l'existence de revues universitaires et scientifiques animées ou alimentées, en général, par les Enseignants-Chercheurs. Le Département de Philosophie de l'Université de Bouaké, conscient de l'exigence de productions scientifiques par lesquelles tout universitaire correspond et répond à l'appel de la pensée, vient corroborer cette évidence avec l'avènement de *Perspectives Philosophiques*. En ce sens, *Perspectives Philosophiques* n'est ni une revue de plus ni une revue en plus dans l'univers des revues universitaires.

Dans le vaste champ des revues en effet, il n'est pas besoin de faire remarquer que chacune d'elles, à partir de son orientation, « cultive » des aspects précis du divers phénoménal conçu comme ensemble de problèmes dont ladite revue a pour tâche essentielle de débattre. Ce faire particulier proposé en constitue la spécificité. Aussi, *Perspectives Philosophiques*, en son lieu de surgissement comme « autre », envisagée dans le monde en sa totalité, ne se justifie-t-elle pas par le souci d'axer la recherche sur la philosophie pour l'élargir aux sciences humaines ?

Comme le suggère son logo, *perspectives philosophiques* met en relief la posture du penseur ayant les mains croisées, et devant faire face à une préoccupation d'ordre géographique, historique, linguistique, littéraire, philosophique, psychologique, sociologique, etc.

Ces préoccupations si nombreuses, symbolisées par une kyrielle de ramifications s'enchevêtrant les unes les autres, montrent ostensiblement l'effectivité d'une interdisciplinarité, d'un décloisonnement des espaces du savoir, gage d'un progrès certain. Ce décloisonnement qui s'inscrit dans une dynamique infinitiste, est marqué par l'ouverture vers un horizon dégagé, clairsemé, vers une perspective comprise non seulement comme capacité du penseur à aborder, sous plusieurs angles, la complexité des questions, des préoccupations à analyser objectivement, mais aussi comme probables

horizons dans la quête effrénée de la vérité qui se dit faussement au singulier parce que réellement plurielle.

Perspectives Philosophiques est une revue du Département de philosophie de l'Université de Bouaké. Revue numérique en français et en anglais, *Perspectives Philosophiques* est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie et en sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international, proposant études et débats philosophiques, se veut par ailleurs, lieu de recherche pour une approche transdisciplinaire, de croisements d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières. Autrement dit, elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces gnoséologiques et cognitifs en posant des passerelles entre différentes régionalités du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues. La revue publie différents articles, essais, comptes rendus de lecture, textes de référence originaux et inédits.

Le comité de rédaction

**LECTURE SPINOZISTE DE L'IDÉAL PANAFRICAIN
DE KWAME NKURUMAH**

Nathalie DON

Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY Abidjan (Côte d'Ivoire)

RÉSUMÉ :

Le panafricanisme de Kwame Nkrumah vise à rassembler tous les enfants d'Afrique dans une nation commune, autour d'intérêts communs et fédérateurs ; ce que Spinoza nomme l'utilité commune. Le principe de l'utilité commune, qui fait de l'homme raisonnable un dieu pour l'homme, dans le cadre du panafricanisme constitue le socle de l'unité africaine. Ainsi, forte de la force de chacun de ses fils, l'Afrique ne pourrait que voir son *conatus* (puissance d'être) augmenter et être capable de faire face aux autres puissances. Malheureusement, l'idéal panafricain de Nkrumah ne trouve pas d'écho auprès de ses paires chefs d'État. Car, comme le souligne Spinoza, aucun État, jamais ne renoncera à son droit souverain. Mais, comme le vrai détenteur du pouvoir souverain dans l'État c'est le peuple, celui-ci pourrait être l'instigateur des États-Unis d'Afrique et faire du rêve de Nkrumah une réalité.

Mots-clés : Afrique, État, Nkrumah, Panafricanisme, Peuple, Spinoza, Unité.

ABSTRACT :

The Pan-Africanism of Kwame Nkrumah aims to bring together all the children of Africa in a common nation, around common and federative interests, what Spinoza names the common utility. The principle of the common utility, that makes the reasonable man a god for the man, within the framework of the Pan-Africanism establishes the base of the African unity. Thus, high strength of each of its son, Africa could only see its *conatus* (power to be) increase and be capable of facing other powers. Unfortunately the Pan-African ideal of Nkrumah does not find echo with its pairs heads of state. Because, as underlines it Spinoza, no State, ever will give up its sovereign

right. But, as the real holder of the sovereign power in the State it is the people, this one could be the inspirator of the United States of Africa and make the dream of Nkrumah a reality.

Keywords : Africa, State, Nkrumah, Pan-Africanism, people, Spinoza, Unit.

INTRODUCTION

L'histoire de l'humanité révèle l'existence d'hommes dont le combat a transformé qualitativement le destin des peuples. Le souvenir de Martin Luther King Junior suffit pour s'en convaincre, lui qui a fait le rêve de voir la ségrégation raciale abolie et les Noirs américains libres. Son combat et sa mort ne furent pas vains puisqu'aujourd'hui son rêve est devenu réalité. C'est la preuve que « les idées jouent un rôle capital dans la transformation du monde et (que) tout processus de changement décisif ne peut s'effectuer qu'en fonction d'une grande vision »¹. Kwame Nkrumah semble en avoir conscience. À l'instar de Martin Luther King Junior, il va nourrir pour le peuple africain de grandes ambitions. Sa plus grande espérance, qui est aussi son plus grand combat, est de voir l'Afrique totalement libre et débarrassée du joug de l'impérialisme occidental. Ce rêve, selon lui, ne pourra devenir réalité que s'il est mis fin à la fraction causée par la balkanisation coloniale, pour l'instauration « d'une Afrique sans frontière, unifiée en une seule entité politique et économique »². L'unité africaine implique, pour lui, la création d'un État fédéral : les États-Unis d'Afrique. Le projet panafricain de Kwame Nkrumah est donc clairement de réunir tous les Africains au sein d'une seule et même nation.

Mais, quarante-trois (43) ans après la mort de cet artisan du panafricanisme, l'Afrique, loin d'être devenu un État continental, est demeurée telle qu'elle était au départ du colonisateur ; c'est-à-dire un continent renfermant une multitude d'États au sein desquels, bien souvent, les crises

¹ KODJO, Edem, *Et demain l'Afrique*, Paris, Stock, 1985, p. 13.

² NGODI, Etanislav, « Intellectuels, panafricanisme et démocratie en Afrique : bilan et perspectives », in *Intégration régionale, démocratie et panafricanisme : Paradigmes anciens, nouveaux défis*, Dakar, CODESRIA, 2007, p. 61.

politiques se transforment en conflits armés qui célèbrent la mort des hommes. Face à ce constat totalement en contraste avec l'idéal panafricain de Kwame Nkrumah, il y a lieu de s'interroger avec la sérénité du concept philosophique. Cet idéal était-il déraisonné ? N'avait-il aucun fondement rationnel ? Le non réalisation des États-Unis d' Afrique, implique-t-elle l'impossibilité pour les Africains de s'unir ?

Pour tenter de répondre à ces interrogations, nous nous proposons de lire, et donc de comprendre, l'idéal panafricain de Kwame Nkrumah à partir de la pensée de Spinoza. Cela implique pour nous de fonder dans un premier temps cet idéal panafricain dans la pensée de Spinoza (I), ensuite, et en restant toujours attaché à Spinoza, de souligner les raisons de la difficulté voire de l'impossibilité de faire de l'Afrique un "continent-État" (II) avant d'indiquer que malgré cet échec, tout espoir n'est pas perdu pour trouver un point de convergence pour et entre les fils d'Afrique (III). Pour faire cette lecture spinoziste du panafricanisme de Kwame Nkrumah, nous prenons appui sur deux de ses écrits : *l'Afrique doit s'unir* et son discours, extrait de *l'Afrique doit s'unir*, prononcé au sommet de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) le 24 mai 1963 à Addis-Abeba en Éthiopie.

Pour mener à bien notre étude, nous avons utilisé la méthode comparative non pas pour établir une distinction entre Nkrumah et Spinoza mais pour les rapprocher ; notre souci étant de comprendre la pensée politique de l'un à partir de celle de l'autre.

I- LE PANAFRICANISME DE NKRUHMAH : UN COMBAT POUR LA LIBERTÉ

Le panafricanisme de Kwame Nkrumah est avant tout un combat pour la liberté. Libérer l'Afrique des fers de l'impérialisme et du néo-colonialisme, tel est l'objectif du combat de Nkrumah, car, comme il le précise lui-même à ses pairs présidents,

« La lutte contre le colonialisme ne prend pas fin lorsqu'on a réalisé l'indépendance nationale. Cette indépendance n'est que le prélude d'un combat nouveau et plus complexe pour la conquête du droit de diriger nous-mêmes nos questions économiques et sociales, en dehors des

entraves écrasantes et humiliantes de la domination et de l'intervention néo-colonialiste »³.

Comme Spinoza qui interrompit la rédaction de l'Éthique pour celle du Traité théologico-politique, œuvre écrite en vue de libérer les esprits de l'aliénation religieuse⁴, le but poursuivi par Nkrumah dans ses œuvres, et particulièrement dans le discours qu'il tient à ses pairs au Sommet de l'OUA du 24 mai 1963 à Addis-Abeba, est la libération de l'Afrique des chaînes du colonialisme et du néo-colonialisme. Et, cette libération ne peut se faire que si les filles et fils d'Afrique sont unis. C'est pourquoi, si l'enjeu de ce discours c'est la liberté de l'Afrique, l'intention qui y est clairement exprimée est l'unité africaine. Cette unité est la condition et la voie de libération de toute l'Afrique. Elle seule peut « libérer (les Africains) des griffes du néo-colonialisme et de l'impérialisme »⁵. L'union pour Nkrumah est une exigence, non pas en terme d'obligation, mais de nécessité pour les Africains dans leur quête de liberté. Aucune autre cause ne saurait produire comme effet une liberté véritable pour l'Afrique et ses peuples.

Toute contingence est, ici, écartée et les Africains, pour être libres, n'ont d'autre choix que de s'unir. Conscients de cette nécessité, les peuples d'Afrique, selon Nkrumah, « appellent de leurs vœux cette unité »⁶ car, « seule (sa) réalisation donnera son plein sens à leur liberté »⁷. Il apparaît alors que l'union n'est pas une contrainte imposée de l'extérieur, mais une nécessité liée à la nature même du combat pour la liberté que mènent les Africains. Mais pourquoi l'union est-elle si nécessaire dans le combat pour la liberté ? Parce qu'elle permet la conservation de notre être par l'augmentation de notre puissance, répond Spinoza. Spinoza montre quesi « deux individus tout à fait

³ NKRUMAH, Kwame, *Discours prononcé au sommet de l'OUA le 24 mai 1963 à Addis-Abeba*, in <http://www.cameroonvoice.com/news/news.rcv?id=10792>, publié le 10/05/2013 sous le titre « Panafricanisme et développement de l'Afrique : Discours de Kwame Nkrumah », consulté le 30/10/2015.

⁴ SPINOZA, « Correspondances », in *Œuvres Complètes*, Paris, Gallimard, 1997, Lettre XXX, p. 1175.

⁵ NKRUMAH, Kwame, *Discours prononcé au sommet de l'OUA le 24 mai 1963 à Addis-Abeba*, in Op. cit.

⁶ Ibidem.

⁷ Ibidem.

de même nature sont unis l'un à l'autre, ils composent un individu deux fois plus puissant que chacun d'eux en particulier »⁸.

Malheureusement, par le fait même du manque d'unité, chaque État africain est replié sur lui-même s'efforçant d'avancer sans et contre les autres. S'il est vrai, d'après le scolie de la proposition dix-huit (18) du quatrième livre de l'Éthique qu'il n'y a rien de plus utile à un être qu'un être de même nature, il est également vrai qu'en restant désunis, il est difficile voire impossible pour les fils d'Afrique de voir en leurs semblables, avec lesquels ils partagent la même nature, ce qui convient le mieux avec leur être et donc leur est le plus utile. Cette désunion amplifiée par la pression du colonialisme évanescent et du néocolonialisme en constant renouvellement de soi ne fait que renforcer et « élargir les divergences » entre les Africains, les tenant ainsi éloignés « plus loin encore les uns des autres ». Nkrumah rappelle d'ailleurs que les « problèmes de frontière (entre) États limitrophes » qui peuvent à tout moment dégénérer en « guerre intestines, au moment où notre expansion industrielle se déroule sans plan et sans coordination »⁹ sont l'expression évidente des dangers que courent le continent ainsi que les États qu'il renferme pour leur conservation si les Africains persistent à avancer individuellement et séparément.

La désunion suscitant et alimentant les incompréhensions et les querelles, il est difficile pour les Africains d'accorder leurs entendements afin de pouvoir, « par la compréhension mutuelle des questions fondamentales »¹⁰, surmonter leurs difficultés et faire face aux dangers, tels que les litiges frontaliers, pouvant ruiner la conservation de leur être. Par contre, l'union, favorisant l'accord des entendements et des désirs¹¹, elle permet l'élimination ou tout au moins la réduction des discordes dans le groupe. Ainsi, l'unité africaine pour Nkrumah devrait pouvoir effacer toute dissension entre les Africains et

⁸ SPINOZA, « Ethique », in *Œuvres Complètes*, Op. cit., livre IV, propo. 18, scolie, p. 505.

⁹ NKROMAH, Kwame, *Discours prononcé au sommet de l'OUA le 24 mai 1963 à Addis-Abeba*, Op. cit.

¹⁰ Ibidem.

¹¹ SPINOZA, « Ethique », in *Œuvres Complètes*, Op. cit., livre IV, propo. 18, scolie, p. 505. Dans ce scolie Spinoza explique que unis les hommes forment un seul corps et un seul esprit et par conséquent partagent les mêmes désirs.

permettre d'éviter entre les différentes civilisations (traditionnelle, arabo-musulmane et euro-chrétienne) composant l'Afrique contemporaine « cet état de guerre latente pour une vie on ne peut plus stable pour l'entité même qui les englobe, c'est-à-dire, l'Afrique »¹².

Conscients que ce qui leur est le plus utile est ce qui, par nature, leur est semblable, les hommes raisonnables

« ne peuvent rien souhaiter de supérieur pour conserver leur être que d'être tous d'accord en toutes choses, de façon que les esprits et les corps de tous composent pour ainsi dire un seul esprit et un seul corps, et qu'ils s'efforcent tous en même temps, autant qu'ils peuvent de conserver leur être, et qu'ils cherchent tous en même temps ce qui est utile à tous »¹³.

Pour l'homme raisonnable, s'unir à ses semblables est une nécessité liée à sa nature. C'est pourquoi, Nkrumah invite ses pairs chefs d'État à se montrer raisonnable en acceptant l'unité, "source de tant de bénédictions", car l'échec de l'unité africaine sera perçu par la postérité comme une capitulation face au néo-colonialisme et à l'impérialisme mais avant tout comme « un défaut de raisonnement lié à un manque de courage »¹⁴.

Si pour l'homme raisonnable l'union avec les autres, ses semblables, est nécessaire pour sa conservation, c'est surtout parce qu'elle favorise l'augmentation de sa puissance. Rappelons que deux individus de même nature qui s'unissent forment un individu deux fois plus fort que chacun pris séparément. L'union est une nécessité dictée par notre désir d'augmenter notre conatus, en vue de persévérer dans notre être. Ce principe spinoziste, Nkrumah semble l'avoir bien compris. Parlant des fils d'Afrique dont il fait partie, il fait remarquer que

« nul d'entre nous travaillant seul et individuellement ne peut parvenir à réaliser son développement intégral. (...) Seule une Afrique unie fonctionnant sous un gouvernement d'union peut avoir la puissance de

¹² DAGAUD, Raoul, *Le chœur de NKRUMAH*, Abidjan, Les Editions Balafons, 2013, p. 48

¹³ SPINOZA, « Ethique », in *Œuvres Complètes*, Op. cit., livre IV, propo. 18, scolie, p. 505

¹⁴ NKRUMAH, Kwame, *Discours prononcé au sommet de l'OUA le 24 mai 1963 à Addis-Abeba*, Op. cit.

mobiliser les ressources matérielles et morales de nos divers pays et de les utiliser efficacement et énergiquement, de manière à susciter un changement rapide dans la condition de notre peuple »¹⁵.

L'union des Africains répondant à la nécessité de conserver leur être et de se protéger des puissances impérialistes, il importe qu'ils forment tous ensemble une puissance qui, se nourrissant de la puissance de chacun, sera aussi et peut-être même plus forte que les puissances extérieures et capable de les affronter.

Si l'union est ce qui permet à tout homme de persévérer librement dans son être et pour l'Africain ce qui, après l'avoir sorti « des entraves écrasantes et humiliantes de la domination et de l'intervention néo-colonialisme », lui donne le droit de s'auto-déterminer en s'auto-dirigeant dans tous les domaines, une telle union, malgré ses avantages, ne saurait perdurer si elle n'est, elle-même, régie par une loi commune. D'où, pour Spinoza, la nécessité de passer de l'union des entendements à l'État qui, avec ses lois, garantit durablement la conservation et la liberté de tous et de chacun. Pour ce même objectif, Nkrumah propose la création d'une législation unique et commune. Les individus formant un même esprit et un même corps ne peuvent que respecter les mêmes lois. L'unité africaine, pour être forte, doit être institutionnalisée et cela politiquement car, cette unité « est avant tout un royaume politique qui ne peut être conquis que par des moyens politiques. L'expansion sociale et économique de l'Afrique ne se réalisera qu'à l'intérieur de ce royaume politique, et l'inverse n'est pas vrai »¹⁶. Nous comprenons alors l'importance que revêt pour Nkrumah l'institution d'un État à l'échelle de tout le continent : les États Unis d'Afrique.

Pourtant, malgré son ardent désir et son combat acharné pour faire de l'Afrique un continent uni, un continent de justice et de bien-être matériel qui assure la stabilité et la tranquillité à ses fils, le rêve panafricain de Nkrumah n'a pu se concrétiser. Pourquoi l'Afrique n'est-elle pas devenue ce continent-État si cher à Nkrumah ?

¹⁵ Ibidem.

¹⁶ Ibidem.

II- UNE CIBLE INADÉQUATE

Le projet panafricain de Nkrumah ne se résume pas à un simple accord d'entraide, de soutien et d'échange politique, économique, culturel, etc. entre les États d'Afrique. Il ne s'agit pas de créer une organisation à l'image de l'ONU, de l'UE, de l'OUA ou de la CEDEAO. Ce projet ne consiste pas en la création d'une organisation regroupant les États souverains africains avec pour objectif d'apporter aide et assistance aux États membres et de favoriser entre eux la coopération. Il s'agit non d'une association mais d'une fédération. Il est question avec Nkrumah de la création d'un État continental, un État fédéral regroupant tous les États d'Afrique : les États Unis d'Afrique. Ce qui implique que chaque État indépendant et souverain d'Afrique à cette époque accepte d'abandonner soit totalement soit une partie de sa souveraineté pour donner naissance, avec les autres, à un Etat plus vaste et plus puissant qui épouserait tous les contours du continent.

Telle est la proposition faite par Nkrumah à ses pairs chefs d'État et donc aux États¹⁷ au sommet de l'OUA en 1963 à Addis-Abeba. Une telle proposition aurait-elle pu agréée aux États ? Pour répondre à cette interrogation, il nous faut avant nous demander ce qu'est un État pour le distinguer du gouvernement ou du pouvoir exécutif auxquels on le confond généralement.

L'État, pour Hobbes, est avant tout un artéfact, un produit de l'art humain et donc artificiel. C'est le désir de sortir de la guerre de tous contre tous et de ne plus vivre dans la crainte permanente de l'autre, qui pousse les hommes à se mettre ensemble et à former une société régie par des règles (lois). On dit alors que l'Etat « est institué, lorsqu'un grand nombre d'hommes réalisent un accord et passent une convention (...) destinée à leur permettre de vivre paisiblement entre eux et d'être protégés »¹⁸. Ce bien qu'est l'Etat, est le bien de tous les contractants. Chose commune, il est chose publique (*Res-publica*)

¹⁷ Par principe un chef d'Etat à un sommet de chefs d'Etat y est au nom de l'Etat et non en son nom propre. Il parle donc en tant représentant mandaté par l'Etat. A un sommet de chefs d'Etat sont donc présents non des individus particuliers mais des Etats. C'est donc à des Etats que s'adresse Nkrumah le 24 mai 1963 à Addis-Abeba.

¹⁸ HOBBS, Thomas, *Léviathan*, traduit, annoté et compare avec le texte latin par F. Tricaud, Paris, Sirey, 1971, p. 179.

et en tant que tel, il « est par définition souverain : il n'est soumis à aucune loi et est source de toute loi, de tout droit. Tous les individus doivent lui obéir »¹⁹. La souveraineté est le fondement, le principe même de tout État. Sans souveraineté, il n'y a pas d'État.

Spinoza identifie la souveraineté ou droit naturel souverain à la puissance même de la multitude constituée en société ou corps politique. Ceci étant, elle est un droit inaliénable et par conséquent aucune

« nation (...) n'est obligée de recevoir des indications de qui que ce soit en dehors d'elle-même, afin de rester libre, ni d'admettre qu'une action est bonne ou mauvaise à moins d'avoir elle-même porté un jugement favorable ou défavorable »²⁰.

La souveraineté avec Spinoza peut donc être perçue comme le droit de la multitude constituée en corps politique de résister à toute domination, mais également comme l'expression en acte de son désir de s'auto-organiser²¹.

L'État se présente donc comme un individu collectif constitué artificiellement par les individus particuliers qui le composent et qui lui confient leur droit de se gouverner eux-mêmes. Comment alors cette tierce personne pourrait-elle abdiquer à une autre ou à un ensemble ce droit sans s'en référer au "je" et au "tu" le composant. Agir ainsi, se serait « violer la fidélité due à ses sujets dont pourtant l'obligation passe avant tout autre et qui fait l'objet d'un engagement sacré »²². L'État est redevable aux individus particuliers qui le composent. Cette situation de redevabilité l'oblige à s'assurer qu'en son sein chacun de ses membres a « la pleine latitude de s'acquitter dans une sécurité parfaite des fonctions de son corps et de son

¹⁹ HUISMAN Denis, *Dictionnaire des 1000 œuvres clés de la philosophie*, Paris, Nathan, 2010, p. 524.

²⁰ SPINOZA, « Traité Politique », in *Œuvres Complètes*, Op. cit., ch. IV, § 5, p. 947.

²¹ BOVE, Laurent, « Objet de l'amour et amour sans objet dans la politique spinoziste » in *Spinoza, philosophe de l'amour*, Saint Etienne, Publication de L'université de Saint Etienne, 2005, p. 146.

²² SPINOZA, « Traité théologico-politique », in *Œuvres Complètes*, Op. cit., ch. XVI, p. 836.

esprit »²³. Cela implique que « dans la hiérarchie des nécessités (...) rien ne doit être fait qui pourrait porter préjudice à l'État »²⁴.

La sécurité de l'État se plaçant au sommet de cette hiérarchie, rien pour le corps politique ne paraît plus important que sa conservation. D'où il suit que, contrairement aux individus, les États jamais ne renoncent à leur souveraineté²⁵. Parallèlement, s'il est plus facile pour les individus de s'unir pour former un État, il est plus difficile pour les États de s'unir en vue de la formation d'un supra État. Et même si l'union de deux individus qu'ils soient singuliers ou collectifs augmentent leur puissance, « lorsqu'il s'agit des États, cet accroissement a pour contre-partie un amoindrissement de souveraineté »²⁶. Or, la souveraineté est ce qui compose l'être même de l'État. L'union pour l'État suppose donc un amoindrissement de son être. Or, si chacun de nous individus, particulier ou collectif, dans un souci de conservation, nous nous efforçons de persévérer dans notre être, quel intérêt pour les États de s'unir si cette union équivaut à une réduction de leur puissance d'être voire à la disparition de leur être.

On comprend alors l'hésitation des États présents au sommet de l'OUA en 1963, quant à la forme d'unité africaine proposée par Nkrumah. Une union qui implique la fédération des États en un seul État. Et, même si Nkrumah dans son discours affirme que cette union n'entachera pas la souveraineté des États, il n'en demeure pas moins que l'inquiétude et les hésitations des États restent justifiées. En effet, même si les États fédérés conservent une certaine autonomie qui leur donne le droit d'avoir leur propre gouvernement ainsi que « leur propre législation civile et pénal (et) leur propre organisation judiciaire »²⁷, cette autonomie est bien relative et ne saurait être confondue avec la souveraineté dont jouit un Etat non fédéré. Car, en fait « c'est la

²³ Ibidem., ch. XX, p. 899.

²⁴ CAZAYUS, Paul, *Pouvoir et liberté en politique: actualité de Spinoza*, Hayen, Mardaga, 2000, p. 227.

²⁵ Ibidem., p. 222.

²⁶ Ibidem., p. 226.

²⁷ *Encyclopédie Larousse* en ligne consulté le 30/10/2015 <http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/%C3%89tat/49636>

constitution de l'État fédéral qui fixe les compétences dévolues à chaque État fédéré et les compétences communes »²⁸. D'une certaine façon donc, les États fédérés sont sous tutelle de l'État fédéral. Et conséquemment, ils ne peuvent jouir, au regard du droit international, du statut d'États indépendants ni intervenir directement en matière de politique étrangère.

L'État fédéral se soutenant de la puissance de chacun de ses membres a toujours plus de puissance que les États fédérés. D'ailleurs, les titres portés par les premières autorités de ces États augurent bien de la suprématie de l'État fédéral sur les autres. En effet, dans la fédération, seul le premier responsable de l'État fédéral porte le titre de président quand ceux des États fédérés sont nommés gouverneurs.

Pour rassurer ses pairs et les inciter à l'union, Nkrumah, dans son discours, leur affirme ceci : « cette union, nous devons la réaliser, sans sacrifier nécessairement nos diverses souverainetés, grandes ou petites »²⁹. Mais, lorsqu'il écrit dans *L'Afrique doit s'unir*, parlant de son pays le Ghana, que « notre constitution républicaine prévoit l'abandon de notre souveraineté, tout ou partie, dans l'intérêt supérieur de l'unité africaine »³⁰, il donne la preuve qu'aucune fédération d'États ne peut se faire sans le sacrifice de la souveraineté entière ou partielle des États membres.

Ce sacrifice, compte tenu des enjeux de l'union, libération et développement véritables de l'Afrique, est un sacrifice nécessaire. C'est pourquoi, il juge « anti-réaliste et injustifié d'insister sur la peur de céder certaines fonctions à une autorité politique centrale »³¹. Toutefois, nous devons reconnaître, vu la nature de l'État³², que la peur des États africains est compréhensible et loin d'être injustifiée. À peine ont-ils vu le jour qu'il est

²⁸ Ibidem.

²⁹ NKRUMAH, Kwame, *Discours prononcé au sommet de l'OUA le 24 mai 1963 à Addis-Abeba*, Op. cit.

³⁰ NKRUMAH, Kwame, *L'Afrique doit s'unir*, traduction JOSPIN L., Présence Africaine, Paris, 1994, p. 176.

³¹ Ibidem.

³² L'Etat, c'est avant tout un corps politique souverain. La souveraineté est l'identité de l'Etat. Y renoncer entièrement c'est renoncer à soi-même et y renoncer partiellement, c'est accepter de réduire soi-même sa puissance d'être.

demandé à ces « nouveaux États (encore) jaloux de leur souveraineté »³³ d'adhérer à un projet synonyme pour eux d'une mort certaine ou dans le meilleur des cas de réduction de leur puissance d'être.

Si Nkrumah a du mal à se faire entendre, et surtout comprendre, au sommet de l'OUA en 1963, cela n'est pas dû à la mauvaise foi des individus présents, mais à la nature même de ces individus. S'adresser aux chefs d'États, c'est s'adresser aux États qui se veulent des institutions souveraines. Nous avons montré plus haut en partant de Hobbes et de Spinoza que le fondement et le principe de tout État est la souveraineté. Ainsi pour tout État préserver sa souveraineté c'est se préserver soi-même. C'est dans le souci de préserver leur identité entière et intact que les États ont du mal à adhérer à l'union proposée par Nkrumah.

III- LE PANAFRICANISME DES PEUPLES

La seule lecture de la devise de son journal *The Accra Evening News*, « nous préférons l'indépendance dangereuse à la servitude tranquille »³⁴, suffit pour faire comprendre pourquoi le panafricanisme prôné par Nkrumah est nommé panafricanisme maximaliste ou révolutionnaire. Ce panafricanisme vise à libérer totalement et définitivement l'Afrique des chaînes du néo-colonialisme et de la domination occidentale, par « la recomposition de la géopolitique instaurée par la conférence de Berlin (novembre 1884 – février 1885) »³⁵. Nkrumah rêve « d'une Afrique politique unie et indépendante (par) la fondation des États-Unis d'Afrique qui ferait du continent noir un acteur de la scène mondiale »³⁶.

Face à Nkrumah, au sommet de 1963, se trouve une autre faction du panafricanisme : le panafricanisme minimaliste ou panafricanisme réactionnaire. D'inspiration coloniale, il se fonde « sur le droit inaliénable de chaque État à une existence indépendante, l'intangibilité des frontières

³³ NKRUMAH, Kwame, *L'Afrique doit s'unir*, Op. cit., p. 176.

³⁴ Ibidem., p. 76.

³⁵ NGODI, Etanislav, « Intellectuels, panafricanisme et démocratie en Afrique : bilan et perspectives », in Op. cit., p. 60.

³⁶ Ibidem, p. 61.

héritées de la colonisation, le respect de la souveraineté et la non-ingérence dans les affaires intérieures des États »³⁷. Véhiculé par le groupe de Monrovia, principalement Houphouët-Boigny et Senghor, le panafricanisme réactionnaire prônait le maintien des frontières et des souverainetés nationales et par conséquent proposait une union sans pouvoir exécutif commun et un développement économique séparé. Les divergences entre ces deux factions qui ont rendu impossible l'institution d'une véritable unité entre les Africains sont toujours présentes et rendre aujourd'hui encore difficile l'instauration d'une unité vraie entre les fils d'Afrique.

L'impossibilité pour les politiques africains de parler d'une voix commune et de s'accorder sur les modalités de l'union contribue à creuser le fossé entre les Africains rendant ainsi caduc le principe de solidarité africaine. Les différentes crises qui jalonnent l'Afrique montrent que le panafricanisme n'est qu'un sujet de polémique intellectuel et politique. Il est loin d'être une réalité dans les institutions aussi bien nationales que régionales (CEDEAO) et continentale (UA). Pour preuve, le Nigéria et le Cameroun se battent pratiquement seul contre Boko Haram avec pour seuls appuis le Tchad et le Niger³⁸ et le Mali a dû faire appel à l'assistance militaire étrangère.

Pour faire du panafricanisme une réalité, il faut le sortir des hautes sphères intellectuelles et politiques pour le porter vers le bas, vers le peuple. Mais, pourquoi dans la perspective de voir le panafricanisme devenir réalité, faut-il avoir recours au peuple ? Spinoza nous donne deux raisons. Premièrement, parce qu'il est l'instigateur de l'État et deuxièmement parce qu'aussi bien la conservation que la ruine de l'État dépend de lui.

Pour la formation de l'État, les hommes ont dû nécessairement s'entendre et s'unir en sorte que « le droit, dont chaque individu jouissait naturellement sur tout ce qui l'entourait, est devenu collectif. Il n'a plus été déterminé par la

³⁷ NGODI, Etanislav, « Intellectuels, panafricanisme et démocratie en Afrique : bilan et perspectives », in Op. cit., p. 62.

³⁸ KOUAGHEU, Josiane, « La lutte contre Boko Haram s'organise dans le nord du Cameroun », *Le monde*, en ligne : [http : lemonde.fr/afrique/article/2015/09/14/la-lutte-contre-boko-haram-s-organise-dans-le-nord-du-cameroun_4756467_3212.html](http://lemonde.fr/afrique/article/2015/09/14/la-lutte-contre-boko-haram-s-organise-dans-le-nord-du-cameroun_4756467_3212.html)

force et la convoitise de chacun, mais par la puissance et la volonté conjuguées de tous »³⁹. Ainsi, l'État n'est pas le fait d'un individu ou de quelques individus mais d'une multitude d'individus. Cette multitude ne doit pas être considérée comme une "masse d'individus" discordants rassemblés et sans aucun lien. Il ne s'agit pas d'un amas d'hommes. Bien au contraire, chaque membre de cette multitude ne saurait rien rechercher qui lui soit utile sans que cela soit également utile aux autres. Ainsi, portée par la recherche d'une utilité commune, cette multitude "conduite comme un seul esprit" forme un nouvel être et par là même « réalise l'intégration de ses membres ("le peuple") »⁴⁰. Et par sa puissance qui est l'addition de la puissance de ses membres, ce nouvel être, le peuple, possède un droit naturel collectif ou droit souverain sur tout ce qui l'entoure. De ce fait, il lui revient à lui seul par ce droit souverain de choisir le modèle d'État qui lui convient que ce soit en son régime politique (démocratie, aristocratie, monarchie ou autre), en sa forme constitutionnelle (Etat unitaire ou fédéral) ou encore en son étendue (restreint ou vaste).

Étant à l'origine de la naissance de l'État, il possède aussi le droit de le conserver en l'état, de le transformer ou de le faire disparaître. Avec la révolution française de 1789, l'empire, sous l'impulsion du peuple, a disparu pour donner naissance à une nouvelle forme d'État : la république. On pourrait s'entendre répliquer que ce qui permet la conservation de l'État ce sont les lois et non le peuple. Et, Spinoza lui-même d'écrire à ce propos que « l'État ne peut subsister que par des lois auxquelles chacun soit tenu : si tous les membres d'une même société veulent s'affranchir des lois, par cela même ils détruiront la société et l'État »⁴¹. À l'analyse de ce passage, on doit bien convenir que l'existence des lois, bien que nécessaire, ne suffit pas à elle seule pour assurer la conservation de l'État. Pour la conservation d'un État, le plus important, ce n'est pas l'existence des lois, mais leur obéissance qui, elle-même, dépend du désir du peuple de vivre sous ces lois. « Dès lors que ce

³⁹ SPINOZA, « Traité théologico-politique », in *Œuvres Complètes*, Op. cit., ch. XVI, p. 827.

⁴⁰ SOULIER, Philippe, « Pour en finir avec le contrat social », in *Autres Temps : Cahiers d'éthique sociale et politique*, N°68, 2000, p. 70. En ligne, consulté le 01/11/2015 http://www.persee.fr/doc/chris_0753-2776_2000_num_68_1_2236

⁴¹ SPINOZA, « Traité théologico-politique », in *Œuvres Complètes*, Op. cit., ch. III, p. 656.

désir et cette obéissance disparaissent, la société et l'État cessent tout simplement d'exister »⁴². L'assassinat du régent Jean De WITT et de son frère en Hollande par un peuple habitué à la monarchie et qui se trouve sans préparation aucune, « par surprise et par hasard, par manque de roi plutôt que par préférence »⁴³ projeté dans une République avec un système de politique libérale, illustre l'importance de la nécessité d'accorder aussi bien les lois que la forme de l'État aux désirs du peuple. C'est pourquoi, toute monarchie qui veut perdurer trouve toujours le moyen de manipuler les hommes afin de les faire combattre « pour leur servitude, comme s'il s'agissait de leur salut, et pensent non s'avilir, mais s'honorer au plus haut point lorsqu'ils répandent leur sang et sacrifient leur vie, pour appuyer les bravades d'un seul individu »⁴⁴.

Si les chantres actuels du panafricanisme veulent voir le rêve de Kwame Nkrumah devenir réalité, ils ne peuvent ignorer la force (puissance) que représente le peuple. Nkrumah lui-même écrit que « la force des masses organisées est invincible »⁴⁵. Elle doit donc être perçue comme ce qui rendra possible l'unité africaine. La fédération des États ne pourra pas être possible sans une fédération (unité) des peuples. Mais, comment intéresser les peuples africains à l'idéologie panafricaniste surtout à celle prônant la création des États-Unis d'Afrique ?

Selon Spinoza, c'est un commandement de la raison que chaque homme cherche ce qui lui est réellement utile et le conduit à une plus grande perfection⁴⁶. Les Africains s'intéresseront et mieux désireront travailler à la réalisation de l'idéal panafricain de Kwame Nkrumah si celui-ci leur est présenté comme ce qui dans l'effort qu'ils font pour persévérer dans leur être les conduira à plus de perfection. Pour cela, il importe de communiquer sur les

⁴² LAVERAN, Sophie, « Le problème de la composition politique chez Spinoza : hypothèses ontologiques et perspectives pratiques », in *Philonsorbonne*, n°6, 2012, en ligne, consulté le 1/11/2015, <http://philonsorbonne.revues.org/387>

⁴³ DELEUZE, Gilles, *Spinoza philosophie pratique*, Paris, Minuit, 2004, ch. I, p. 17.

⁴⁴ SPINOZA, « Traité théologico-politique », in *Œuvres Complètes*, Op. cit., préface, p. 609.

⁴⁵ NKURUMAH, Kwame, *L'Afrique doit s'unir*, Op. cit., p. 76

⁴⁶ SPINOZA, « Ethique », in *Œuvres Complètes*, Op. cit., livre IV, propo. 18, scolie, p. 504.

avantages de la vision panafricaine de Nkrumah. Il ressort donc que la question de la communication et « de l'information (...) est d'une importance capitale »⁴⁷. Grâce à la communication, les peuples africains pourront se faire une idée de ce qui se passe dans les fédérations déjà existantes et des avantages que leur procure cette forme d'union. « Aux États-Unis, le maintien de l'union ouvrit la porte à l'industrialisation, qui était vitale pour l'Amérique »⁴⁸.

Première puissance mondiale, les États-Unis d'Amérique sont la preuve qu'il est plus utile aux peuples pour l'augmentation de leur puissance et l'amélioration de leur bien-être de pousser leurs États à la fédération que de se renfermer sur soi dans un territoire restreint. Comme le souligne Edem Kodjo, « une corrélation existe entre l'essor économique des États-Unis, son unification territoriale et sa croissance démographique. (...) l'expérience américaine doit servir de leçon et de raison d'espérer pour les peuples d'Afrique »⁴⁹.

Mieux informés sur la forme d'union proposée par Nkrumah et des avantages de celle-ci, les peuples africains pourront décider en toute conscience de s'affranchir des lois et institutions de leurs États respectifs s'ils n'y trouvent plus d'intérêt car, « aucun pacte ne saurait être valide, sinon à cause de l'intérêt qu'il présente pour celui qui l'a conclu. L'intérêt disparaît-il ? Le pacte, frappé de nullité, disparaît du même coup »⁵⁰. Les anciens pactes rompus, les Africains pourront en contracter un nouveau qui convient le mieux à leurs aspirations du moment : celui qui donnera naissance à un État fédéral continental : les États-Unis d'Afrique.

CONCLUSION

Le projet panafricain de Kwame Nkrumah, bien que se fondant sur une cause noble, celle de la liberté totale de l'Afrique et de son développement, a du mal à trouver un terrain de réalisation. Et, l'instinct de conservation de chaque individu, fut-il un individu collectif comme l'État, en est la raison. Si l'instinct

⁴⁷ NKRUMAH, Kwame, *L'Afrique doit s'unir*, Op. cit., pp. 76-77

⁴⁸ Ibidem, p. 242

⁴⁹ KODJO, Edem, *Et demain l'Afrique*, Op. cit., p. 256

⁵⁰ SPINOZA, « Traité théologico-politique », in *Œuvres Complètes*, Op.cit.,ch. XVI, p. 829

de conservation conduit les hommes à s'unir pour former un État, c'est parce que dans cette union, leur être est non seulement préservé mais également augmente de puissance. Cet effet positif de l'union sur les hommes, individus particuliers, ne s'applique à tout type d'individus. Sur les individus collectifs (les États), l'union produit l'effet contraire. Elle entraîne une diminution de leur être pouvant aller jusqu'à leur disparition. C'est pourquoi, se fiant à leur instinct de conservation, ils ne peuvent adhérer au principe de l'union, surtout, si celle-ci implique la perte entière ou partielle de leur souveraineté. Si pour les États africains, l'union n'est pas bénéfique à cause de son impact sur leur souveraineté, elle est une nécessité pour le développement du continent et de ses populations qui, par conséquent, ne peuvent et ne doivent pas être tenues en dehors des réflexions sur l'unité de l'Afrique.

Même si pour la sauvegarde de leur souveraineté, et donc de leur être, les États africains ont du mal à se faire à l'idée de la création d'un État continental, ils sont conscients de la nécessité de trouver des points d'accord qui leur éviteraient de se combattre et de s'entredétruire. D'où la création de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) qui, dans son évolution, deviendra Union Africaine (UA) et la mise sur pied des institutions économiques régionales et sous régionales. L'existence de ces institutions laisse une lueur d'espoir quant à une véritable unité de l'Afrique conformément aux vœux de Kwame Nkrumah.

BIBLIOGRAPHIE

BOVE, Laurent, « Objet de l'amour et amour sans objet dans la politique spinoziste » in C. Jacquet, P. Séverac, A. Suhamy, dir., *Spinoza, philosophe de l'amour*, Saint Etienne, Publication de L'université de Saint Etienne, 2005, pp. 145-162.

CAZAYUS, Paul, *Pouvoir et liberté en politique: actualité de Spinoza*, Hayen, Mardaga, 2000, 239 p.

DAGAUD, Raoul, *Le chœur de Nkrumah*, Abidjan, Les Editions Balafons, 2013, 103 p.

DELEUZE, Gilles, *Spinoza philosophie pratique*, Paris, Minuit, 2004, 175 p.

Encyclopédie Larousse en ligne, consulté le 30/10/2015
<http://www.larousse.fr/encyclopedia/divers/%C3%89tat/49636>

HUISMAN Denis, *Dictionnaire des 1000 œuvres clés de la philosophie*, Paris, Nathan, 2010, 574 p.

HOBBS, Thomas, *Léviathan*, traduit, annoté et comparé avec le texte latin par F. Tricaud, Paris, Sirey, 1971, 780 p.

KODJO, Edem, *Et demain l'Afrique*, Paris, Stock, 1985, pp. 421 p.

KOUAGHEU, Josiane, « La lutte contre BokoHaram s'organise dans le nord du Cameroun », *Le monde*, en ligne : [http : lemonde.fr/afrique/article/2015/09/14/la-lutte-contre-boko-haram-s-organise-dans-le-nord-du-cameroun_4756467_3212.html](http://lemonde.fr/afrique/article/2015/09/14/la-lutte-contre-boko-haram-s-organise-dans-le-nord-du-cameroun_4756467_3212.html)

LALANDE, André, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, Quadrige/PUF, 2002, pp.1323.

LAVERAN, Sophie, « Le problème de la composition politique chez Spinoza : hypothèses ontologiques et perspectives pratiques », in *Philonsorbonne*, n°6, 2012, en ligne, consulté le 1/11/2015, <http://philonsorbonne.revues.org/387>

NGODI, Etanislav, « Intellectuels, panafricanisme et démocratie en Afrique : bilan et perspectives », in A. Adandé, dir., *Intégration régionale, démocratie et panafricanisme : Paradigmes anciens, nouveaux défis*, Dakar, CODESRIA, 2007, pp. 55-78

NKRUMAH, Kwame, *Discours prononcé au sommet de l'OUA le 24 mai 1963 à Addis-Abeba*, in <http://www.cameroonvoice.com/news/news.rcv?id=10792>, publié le 10/05/2013 sous le titre « Panafricanisme et développement de l'Afrique : Discours de Kwame Nkrumah », consulté le 30/10/2015.

NKRUMAH, Kwame, *L'Afrique doit s'unir*, traduction JOSPIN L., Présence Africaine, Paris, 1994, 256 p.

SOULIER, Philippe, « Pour en finir avec le contrat social », in *Autres Temps : Cahiers d'éthique sociale et politique*, N°68, 2000, pp. 59-73. En ligne, consulté le 01/11/2015 http://www.persee.fr/doc/chris_0753-2776_2000_num_68_1_2236

SPINOZA, *Œuvres Complètes*, Texte présenté traduit et annoté par R. Caillois, M. Francès et R. Misrahi, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de La pléiade », 1997, 1576 p.